



Déclaration des élus du SE-UNSA à la CAPA d'installation des Professeurs et CE d'EPS du jeudi 17 janvier 2019

Nous souhaitons tout d'abord vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2019. L'installation de cette CAPA réunie dans sa nouvelle composition fait suite aux élections professionnelles de décembre 2018.

Ces élections se sont déroulées dans un contexte social et politique particulièrement tendu. Malgré ce, la participation de nos collègues au scrutin concernant la CAPA des Professeurs et CE d'EPS a augmenté de 1,2 point par rapport à 2014, ce qui témoigne de l'attachement de la profession à la représentation syndicale. Nos collègues ont renouvelé leur confiance au SE-UNSA qui assurera encore la pluralité syndicale dans cette CAPA. Nous souhaitons inaugurer notre mandat par la réaffirmation des principes qui animent les élus du SE-UNSA : le dialogue social, la recherche d'équité, le devoir de transparence, la prise en compte de l'humain.

Nos collègues sont attachés à ce que le contrôle paritaire de la gestion de leur carrière perdure. C'est une conquête syndicale et si nous insistons sur ce point aujourd'hui, c'est que nous estimons qu'elle est menacée. Le projet gouvernemental CAP 2022 remet en cause le paritarisme et le rôle des CAP (Commissions Administratives Paritaires). Définir un nouveau modèle de dialogue social ne peut pas se traduire par une détérioration des droits des agents publics.

L'UNSA réaffirme l'importance des CAP qui doivent être proches des préoccupations des personnels et qui doivent permettre de garantir l'équité de traitement entre agents et la transparence dans la gestion des carrières.

Dans un contexte de défiance à l'encontre du pouvoir en place, les enseignants sont les grands oubliés des annonces présidentielles. Ce mépris est insupportable et il est temps que l'Education Nationale redevienne une priorité. En négligeant la question de la revalorisation salariale par la fin du gel de la valeur du point d'indice, et après avoir rétabli le jour de carence, le gouvernement s'attaque, comme jamais, aux agents qu'il est censé défendre ! Le SE-UNSA revendique une réelle revalorisation de la valeur du point d'indice et s'oppose aux deux heures supplémentaires imposées. Prétendre redonner du pouvoir d'achat aux enseignants en défiscalisant de nouveau les heures supplémentaires est une manœuvre grossière. Cette décision n'est ni innovante, ni équitable, ni la réponse espérée à une reconnaissance du travail effectué.

En conclusion, pour cette CAPA d'installation, le SE-UNSA réaffirme son exigence de considération de nos collègues. Les opérations de gestion de carrière touchent à des facteurs très souvent déterminants pour concilier vie personnelle et vie professionnelle. Elles ne peuvent manquer ni d'attention ni de reconnaissance.

Merci pour votre attention.